



# SALAIRES FONCTION PUBLIQUE, RETRAITE: FAIRE CONVERGER LES LUTTES!

Le 18 janvier, les fonctionnaires ont manifesté à Paris et en province. Le même jour, Michel Sapin, ministre de la Fonction Publique, arc-bouté sur les arbitrages du ministre des Finances L.Fabius, en restait à 0,5% pour 2000 et 1,2% pour 2001 et 2002. Une aumône qui ne permet même pas de maintenir le pouvoir d'achat. La seule ouverture faite consiste à accorder des points d'indice supplémentaires pour les plus bas salaires. Unanimement, les fédérations de fonctionnaires ont rejeté les propositions ministérielles les estimant « insuffisantes », « indignes d'un gouvernement de gauche ».

**On ne peut en rester là. La question est aujourd'hui posée : quelle suite à la grève du 18 janvier?**

Les fédérations de fonctionnaires et les personnels doivent en débattre.

A l'évidence, la mobilisation sur les retraites à l'appel des cinq confédérations syndicales participent du même combat. C'est la défense et l'amélioration de notre pouvoir d'achat, de notre qualité de vie en tant que salarié, des moyens de vivre dignement comme retraité.

Or, à l'évidence, les injonctions du MEDEF sur les retraites complémentaires remettent en cause la retraite à 60 ans à taux plein. Décider, en période de chômage de mass, et d'emploi précaire, alors que le nombre de salariés pauvres s'accroît, qu'il faudra 45 ans de cotisations repousse à 65 ans, voire plus, l'âge de départ en retraite.

Pour l'instant, la Fonction Publique semble épargnée. Les grèves de 95 contre le plan Juppé, ont sauvé la retraite à 60 ans et les 37,5 ans de cotisations. Mais, la MRIFEN, qui est une retraite complémentaire par capitalisation, a récemment décidé de baisser de 16 % les retraites servies à ses adhérents.

**Il faut mettre fin au chantage du MEDEF qui menace les retraites complémentaires d'un abattement allant jusqu'à 22% à compter de mars 2001.**

**Aussi, la Commission Exécutive du SDEN-CGT 93 appelle ses syndiqués, les personnels à faire grève le 25 janvier sur les salaires et les retraites pour :**

- la progression de notre pouvoir d'achat (le point d'indice à 35 F, 1500 F pour tous);
- le maintien de la retraite à 60 ans à taux plein (pension et retraite complémentaire);
- le retour à 37,5 ans de durée de cotisations pour les salariés du privé.

**MANIFESTATION UNITAIRE  
LE 25 JANVIER, 15 H A MONTPARNASSE.**